

L'INFO municipale



Volume 23 - Numéro 12
6 décembre 2012

ALLOCUTION DU MAIRE

Vous trouverez ci-dessous le rapport du maire sur la situation financière pour l'année 2012.

N'oubliez pas que l'adoption du budget pour l'année 2013 se fera lors de l'assemblée spéciale du 10 décembre prochain à 19h30.

Et pour cette fin d'année, j'aimerais vous souhaiter un joyeux temps des fêtes en famille. Puisse la nouvelle année vous apporter beaucoup de joie et de bonheur, sans oublier la santé.



DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, le rapport financier sur la situation financière de la Municipalité de Labelle a été présenté lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2012.

Situation financière au 31 décembre 2011

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants :

RÉSULTATS FINANCIERS 2011

Revenus	
Fonctionnement	4 624 919 \$
Investissement	30 000 \$
Charges	5 109 333 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	(454 414 \$)
Revenus d'investissement	(30 000 \$)
Conciliation à des fins fiscale	576 954 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	92 540 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté:	
Excédent au début de l'exercice	160 973 \$
Résultat de l'exercice	92 540 \$
Affectation de l'exercice	(69 077 \$)
Excédent à la fin de l'exercice	184 436 \$

Situation financière au 31 décembre 2012

Quant aux résultats de l'Exercice 2012 selon les données financières au 31 octobre 2012, nous prévoyons atteindre l'équilibre budgétaire.

Plan triennal d'immobilisation 2012-2013-2014 (comprenant les réalisations anticipées au 31 décembre 2012) :

	au 2012-12-31	2012	2013	2014
Administration	2 137 \$	0 \$	100 705 \$	100 705 \$
Incendie		0 \$	87 980 \$	0 \$
Travaux publics	417 121 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$
Hygiène du milieu	117 210 \$	111 234 \$	0 \$	0 \$
Urbanisme et développement	13 958 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	49 847 \$			
Total	600 274 \$	166 234 \$	188 685 \$	100 705 \$

Traitement des élus municipaux (rémunération et allocation de dépenses des élus pour l'année 2012) :

Maire	Municipalité	Rémunération	16 979.28 \$	25 468.92 \$
		Allocation de dépenses	8 489.64 \$	
	MRC des Laurentides	Rémunération	1 562.68 \$	2 344.02 \$
		Allocation de dépenses	781.34 \$	
Conseillers	Municipalité	Rémunération	5 659.80 \$	8 489.64 \$
		Allocation de dépenses	2 829.84 \$	

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Conformément à l'article 955 du Code, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu depuis le 15 novembre 2011 et le 12 novembre 2012. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Principales réalisations de 2012:

Administration, finance et gestion des ressources humaines

- Fourniture d'une aide technique et financière pour la construction du Manoir Labellois dont l'ouverture officielle a été faite en juin 2012;
- Signature d'une nouvelle convention collective de travail avec les employés municipaux couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015 ;
- Mise en place de la politique familiale et de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) suite à une vaste consultation auprès de notre population;
- Aide financière conjointe avec d'autres partenaires pour le maintien de médecins à Labelle;
- Adoption d'un code d'éthique pour les employés municipaux faisant suite à celui adopté pour les élus en 2011;
- Fourniture d'un local gratuit pour la tenue d'une formation de préposé aux bénéficiaires à Labelle de septembre 2012 à avril 2013.

Sécurité publique

- Conclusion d'une entente relative à la fourniture de services de première réponse aux appels incendie sur la partie nord du territoire de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord;
- Acquisition d'un nouveau système de télécommunication pour les Services incendie et des travaux publics;
- Adhésion au programme « Opération Œil de lynx » en collaboration avec la Sûreté du Québec afin de limiter les introductions par effraction;
- Participation de la Municipalité à Ironman Mont-Tremblant avec la présence du Service incendie durant les deux événements (24 juin et 19 août) et l'organisation d'un poste de ravitaillement à l'entrée sud de Labelle le 19 août.

Travaux publics

- Remplacement de 765 mètres de conduites d'aqueduc sur la rue de la Gare par les employés municipaux grâce à une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, volet 1,5;
- Suivi intensif des travaux de contournement réalisés sous la responsabilité du ministère des Transports;
- Réfection du pavage sur les rues du Couvent et Bélanger dans le cadre de la subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du MTQ;
- Réfection du pavage de l'entrée du centre communautaire;
- Fin des travaux sur la rue du Collège (gazonnement des Ilots) et aménagement de la Place des Aînés;
- Construction de trottoirs sur la rue de la Gare ainsi que sur les rues Bélanger et du Couvent;
- Installation d'une glissière de sécurité pour protéger le lac Chaud-de-Fond (aqueduc) ;
- Acquisition d'un camion 10 roues et d'équipements de déneigement et conclusion d'un nouveau contrat de déneigement avec le MTQ;
- Signature d'une entente avec la Municipalité de La Minerve relative à l'entretien en alternance des chemins situés sur la rive Ouest du lac Labelle (secteur Tisserands);
- Négociation d'une entente intermunicipale avec la Municipalité de La Macaza, visant la réalisation de travaux de réfection, de pavage et d'entretien du chemin du Lac-Caché.

Urbanisme, environnement et développement

- Embauche d'un inspecteur en environnement pour une 3^e année;
- Distribution d'arbres et de récupérateurs d'eau de pluie aux citoyens;
- Fin des travaux d'aménagement du Sentier national suite à l'obtention d'une aide financière de 50 000 \$ dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier – volet 2;
- Participation aux activités des organismes de bassin versant (PROMA et Rivière Rouge, Petite-Nation et Saumon);
- Adoption d'une nouvelle réglementation relative à l'utilisation de l'eau potable afin de se conformer à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

- Réalisation d'un inventaire des gaz à effet de serre grâce à une subvention dans le cadre du programme Climat Municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Diverses activités telles que : ramassage des sapins de Noël (1^{ère} fois), journée grand ménage le 21 avril et collecte de feuilles au garage municipal les 20 et 21 octobre (1^{ère} fois);
- Obtention d'une aide financière de 15 000\$ dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier – volet 2 pour réaliser un plan de mise en valeur des terres publiques;
- Implantation de quartiers blancs où l'épandage de sable et de sels de voirie est limité.

Tourisme, loisirs et famille

- Acquisition et installation d'un optimiseur de charges électriques afin de diminuer les coûts de chauffage au Centre communautaire;
- Tenue du symposium Le Campagn'Art les 14 et 15 juillet 2012;
- Exposition artisanale de Labelle du 16 au 18 novembre 2012;
- Présentation de demandes d'aide financière pour la réfection du Centre communautaire;
- Installation d'un système de climatisation au Pavillon des loisirs;
- Signature d'un nouveau contrat pour l'entretien et la surveillance de la patinoire extérieure;
- Participation à la Tournée de vélo des Maires et des familles en collaboration avec plusieurs autres municipalités de la Vallée de la Rouge le 26 mai 2012;
- Accueil de la Tournée Mission Santé qui visait à promouvoir les saines habitudes de vie chez les 50 ans et +. Près de 200 personnes présentes le 24 septembre 2012;
- Participation aux Journées de la Culture, le 30 septembre 2012 : spectacle pour enfants et dévoilement de la murale réalisée dans le cadre de la politique familiale.

Bibliothèque et culture

- Réalisation d'un sondage de satisfaction auprès de la population;
- Bonification des troussees « Une naissance, un livre »;
- Mise en place du projet sac à histoire;
- Offre de livres numérique via le Réseau-Biblio des Laurentides;
- Offre du service « Zportal » qui permet aux abonnés de faire leur demande de prêts entre bibliothèque;
- Club de lecture pour les 2 à 12 ans et concours d'une liseuse électronique.

Les principales orientations 2013 :

- Aménagement du noyau villageois en lien avec le contournement;
- Suivi du plan d'ensemble du parc des Cheminots;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés : mise sur pied de cours de rattrapage en français et en mathématique pour les adolescents;
- Poursuite des démarches pour que le circuit Ironman passe par le village de Labelle;
- Mise sur pied du projet « Opération Œil de lynx » en collaboration avec la Sûreté du Québec afin de limiter les introductions par effraction;
- Continuer l'implication et les démarches afin de s'assurer d'une présence suffisante de médecins à Labelle;
- Effectuer les démarches possibles pour la Municipalité afin de maintenir un service ambulancier adéquat;
- Préparer l'aménagement d'un nouveau bureau d'accueil touristique au Parc René-Lévesque;
- Participation à la préparation d'un nouveau schéma de couverture de risques;
- Poursuite du programme d'implantation de quartiers blancs;
- Continuité et amélioration de la protection de l'environnement, particulièrement des lacs;
- Évaluer la possibilité de conclure une entente avec le Parc du Mont-Tremblant relative à un accès public à la plage du lac Caché;
- Demeurer à l'écoute des citoyennes et citoyens de Labelle.

Le budget de fonctionnement 2013, les principaux projets ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 10 décembre prochain.

Je vous remercie et vous assure de ma disponibilité et de ma collaboration ainsi que de celle de la conseillère et des conseillers.

Le maire, Gilbert Brassard

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2012.

Administration, finances et ressources humaines

Le maire a fait lecture de son rapport sur la situation financière de la Municipalité. Celui-ci est retranscrit intégralement dans les pages qui précèdent.

Le conseil a autorisé la signature d'un protocole d'entente avec la Municipalité de La Minerve portant sur l'entretien des chemins sur la rive Ouest du lac Labelle – Secteur chemin des Tisserands.

Le conseil a adopté une résolution afin de s'objecter aux nouvelles limites proposées en vue du redécoupage électoral fédéral qui scinderaient la MRC des Laurentides, en retranchant les municipalités de La Conception, Labelle, Brébeuf et La Minerve, qui iraient rejoindre la région de l'Outaouais et du Témiscamingue, avec lesquelles la Municipalité de Labelle n'a aucune affinité.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié la demande et accordé la dérogation mineure suivante, à savoir une dérogation de 15 mètres avec le lac pour la construction d'un deuxième étage et son agrandissement de 2,4 mètres par 5,6 mètres à la condition de fournir une étude avec plans et devis d'une nouvelle installation septique réalisé par un professionnel avant l'émission des permis de construction. L'aménagement de la nouvelle installation septique devra se faire avant l'échéance du permis de construction, sur le lot 10B-P, rang B, dans le canton de Joly, situé au 2547, boulevard du Curé-Labelle.

Le plan d'implantation et d'intégration architecturale secteur Noyau villageois pour la rénovation et l'agrandissement de l'entrée pour les personnes à mobilité réduite sur le latéral droit et arrière du bâtiment principal tel que présenté avec un toit en bardeaux d'asphalte de couleur bleu/gris tel que présenté par le requérant en posant un fascia de couleur blanche à l'extrémité de la toiture au 17, rue du Couvent (lots 16-78-P, 16-79-P et 32-P du cadastre du Village) a été accepté sous certaines conditions.

Le conseil a autorisé, encore cette année, l'achat de décorations de Noël lumineuses pour décorer le centre du village.

Le conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources naturelles du milieu forestier volet II pour la réalisation d'un plan de mise en valeur des terres publiques sur le territoire de Labelle.

Enfin, suite à la réception d'une demande à cet effet, le conseil a été résolu d'appuyer les citoyens de Labelle ayant déposé une pétition concernant le déversement de sédiments dans certains lacs de Labelle lors de la réalisation des travaux de contournement dans leurs démarches auprès du ministère des Transports du Québec afin de faire corriger la situation.

Règlements

Deux avis de motion ont été donnés et les projets de règlements numéros 2012-223 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 concernant les normes sur la protection des zones à risque de mouvement de terrain et 2012-224 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 concernant les normes sur la protection des zones à risque de mouvement de terrain ont été adoptés.

Un avis de motion a également été donné relativement à l'adoption du règlement numéro 2012-225 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2013.

Conformément à l'article 1022 du Code municipal, la liste des comptes à recevoir au 12 novembre 2012 a été adoptée.

Finalement, tous les membres du conseil ont procédé au dépôt de leur déclaration d'intérêts financiers, tel que requis par la Loi.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance de novembre 2012.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le **10 décembre 2012 (lundi)**.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

UNE NOUVELLE TECHNICIENNE EST EN POSTE!

Il nous fait plaisir de vous présenter la nouvelle technicienne comptable de la Municipalité, Mme Suzie Durand.

Mme Durand a fait des études comptables à Mont-Laurier et a également travaillé plusieurs années pour la Municipalité de l'Ascension.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe!



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée	18 janvier 2013
Date de parution	7 février 2013

DE NOUVEAUX COLS BLEUS

La Municipalité de Labelle est heureuse d'accueillir 3 nouveaux cols bleus. Il s'agit de:

Gabriel Labonté, journalier-chauffeur temporaire
Jonathan Thibault, journalier-chauffeur
Claude Rock, concierge

Ces derniers sauront compléter à merveille l'équipe des travaux publics afin de répondre du mieux possible aux demandes du Service.

Bienvenue parmi nous!



HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS SERVICES Hôtel de ville et bibliothèque municipale

Veuillez noter que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Lancia-Monette seront fermés du **22 décembre 2012 au 2 janvier 2013** inclusivement. Nous serons de retour le jeudi 3 janvier 2013 avec l'horaire normal des heures de bureau.



Tu es démotivé?

Vers la réussite
scolaire!

**Tu es un élève du secondaire et tu es
en échec dans tes matières de base?**

Nous pouvons t'aider!

ÉVITONS LE
DÉCROCHAGE!

La Municipalité de Labelle désire aider les adolescents Labellois qui vivent présentement certaines difficultés en mathématiques et/ou en français, en défrayant une partie des coûts de cours semi-privés.

Inscris-toi maintenant!

Pour profiter de cours semi-privés en mathématique et/ ou en français, il faut s'inscrire via la Municipalité et fournir deux documents, soit une copie du dernier bulletin scolaire (émis en novembre 2012) sur lequel apparaît le ou les échecs, de même que le formulaire d'inscription complété qui est au verso de cette page. Sans ces 2 documents, la demande sera automatiquement refusée. La municipalité ne s'engage pas à accepter toutes les demandes et un comité sera chargé de les étudier en vue de choisir les candidats potentiels. **Des frais seront exigés pour se prévaloir de ces cours et seront déterminés selon le nombre d'élèves inscrits.** Prenez note également que les cours se donneront à Labelle, à la salle Valiquette, en semaine et ils débiteront vers le mois de février pour une durée d'environ 15 semaines. Il faudra donc être disponible à ce moment. Cette aide pédagogique à moindres coûts est offerte avec la collaboration du Centre l'Envolée, qui dispense des cours en orthopédagogie depuis plus de 10 ans. Les enseignants sont formés et qualifiés.

Date limite d'inscription: 10 décembre 2012. Aucune obligation lors de l'inscription

Info: 819 681-3371 poste 5009

SERVICE DE L'URBANISME

Marc Blaquière, directeur poste 5007, Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008
Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001

Évaluation foncière en ligne et matrice graphique

Avec l'arrivée du nouveau site Internet, il est possible d'avoir accès à l'évaluation foncière des propriétés grâce à la matrice graphique de la MRC des Laurentides.

La matrice graphique se situe sur la page d'accueil du site Internet sur le côté gauche, en se dirigeant vers le bas de la page. Par la suite, cliquez sur ouvrir la matrice graphique dans une nouvelle page. Pour avoir l'évaluation en ligne, vous vous dirigez sur l'onglet requêtes, où il vous suffit seulement d'entrer le nom de la rue, le matricule, le lot ou le zonage. L'évaluation foncière sera accessible sur le côté gauche de la page, avec également l'emplacement de votre terrain sur la carte interactive de la Municipalité.

Cet outil permet d'avoir un recueil de renseignements tels que la valeur du bâtiment et du terrain, la superficie, les mesures du terrain, les courbes de niveau, le réseau routier, les cours d'eau, des photos aériennes, etc... La matrice graphique est toutefois un outil de consultation, sans valeur légale qui transmet des informations et des données utiles, mais pouvant être approximatives.

Bonne recherche...

Récupération des arbres de Noël

La Municipalité vous offre encore cette année l'opportunité de récupérer votre arbre de Noël afin qu'il puisse être mis en copeaux et composté à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. Se départir intelligemment de son arbre de Noël est un geste éco-responsable puisqu'ils peuvent être recyclés.

L'opération de récupération des arbres de Noël se tiendra du 7 au 11 janvier 2013, au garage municipal situé au 8565, boul. Curé-Labelle.

IMPORTANT : Assurez-vous qu'aucune décoration ne soit encore dans l'arbre.



BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021



Des LIVRES NUMÉRIQUES au Réseau BIBLIO des Laurentides !

Le Réseau BIBLIO des Laurentides offre aux abonnés l'accès à plusieurs livres numériques! Pour utiliser le service de livres numériques, l'abonné doit se rendre sur le site web du Réseau BIBLIO des Laurentides sous l'onglet Ressources numériques pour pouvoir s'identifier avec son numéro d'utilisateur et son NIP BIBLIO. Pour les usagers qui ne possèdent pas encore leur NIP BIBLIO, il suffit de faire la demande à la bibliothèque. Les livres numériques sont consultables grâce aux tablettes ou liseuses de marque Android, Kobo, Ipad, Sony Reader et sur ordinateur. Ce service est entièrement GRATUIT!



Veuillez prendre note que durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 2 janvier inclusivement. Pour ceux et celles qui désirent, il nous fera plaisir de vous prêter plus de livres! Le personnel de la bibliothèque profite de l'occasion pour vous offrir leurs meilleurs vœux.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

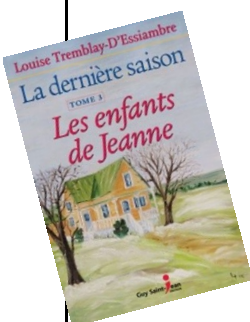
Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubibliodubec.qc.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Auteur : Michel Tremblay
Titre : Au hasard la chance

En 1925, la grande Ti-Lou, la célèbre Louve d'Ottawa, rentre à Montréal. Après une carrière fructueuse au Château Laurier, dans la suite royale où elle a reçu diplomates et hommes du monde, politiciens et ministres du culte, elle plie bagage et file en douce, ses valises rondes d'une épargne acquise au prix de son corps. Diabétique impénitente, toujours fantasque, damsel in distress, Louise Wilson-Desrosiers aura été une guidoune fière, libre, exemplaire... Lorsqu'elle débarque dans la salle des pas perdus de la gare Windsor, elle se demande quelles surprises la vie peut bien lui réserver. Se présentent alors cinq destinées possibles qui comportent leur lot de risques et d'occasions, de bonne et de moins bonne fortune.



Auteur : Louise Tremblay-D'Essiambre
Titre : Les enfants de Jeanne.
Vol. 3 de la série : La dernière saison

Jeanne est partie, laissant ses proches seuls avec leur peine. Pourtant, elle les aimait plus que tout. Ses enfants savent bien que, quelque part, elle vit encore au fond de chacun d'eux même si elle n'est plus là pour faire le pont entre eux et leur père, Thomas, qui se remet aussi difficilement de ce deuil brutal. Maladroitement, péniblement, chacun tente de vivre sa vie, de rebâtir ses rêves, de regarder vers l'avenir mais les tensions s'installent, les malaises s'approfondissent, l'amertume et la douleur refont surface.



Auteur : Ricardo Larrivée
Titre : La mijoteuse : de la lasagne à la crème brûlée

Quatre ans après la parution de *Parce qu'on a tous de la visite*, Ricardo nous revient avec un quatrième livre de cuisine, cette fois dédié à la mijoteuse.

Out la mijoteuse des années 70 dans lesquelles les « matantes » cuisaient des plats bruns dépourvus de saveurs, In la mijoteuse qui nous permet la préparation de mets savoureux. Ricardo est tombé en amour avec la mijoteuse en créant ce livre de cuisine, lui qui la boudait depuis longtemps! Il nous propose des recettes savoureuses, allant du chou farci étagé à la joue de veau braisée aux figues en passant par les côtes levées et la traditionnelle lasagne. Tout se veut simple à préparer, goûteux et économique. Et pour les dents sucrées, de belles surprises telles que les brownies, la crème caramel et le gâteau au fromage. De quoi sortir la mijoteuse de son rôle traditionnel! Une véritable solution à la conciliation travail-famille!



Auteur : Michel David
Titre : Constant
Vol. 4 de la série : Au bord de la rivière

Le quatrième roman de la saga *Au bord de la rivière* nous plonge une dernière fois dans le quotidien agité du petit village de Saint-Bernard-Abbé, théâtre des discussions animées entre francophones et anglophones, personnages colorés et savoureux dont seul Michel David avait le secret. Si l'irascible curé Désilets nourrit toujours des projets démesurés pour l'humble paroisse, l'oncle Connolly n'est pas en reste avec son attitude prétentieuse. Xavier et Catherine font beaucoup jaser quand, à peine mariés, ils adoptent la petite Constance. Chez les Beauchemin, Eugénie rêve d'hériter de la terre familiale dont s'occupe son mari ; Bernadette vit des amours hésitantes ; Hubert apprend le métier de fromager, pendant que famille transforme tranquillement son Liam, qui fait montre d'une humanité qu'on ne lui connaissait pas. Un personnage se démarque par sa générosité et son dévouement exemplaires : Constant, qui a le don de simplifier la vie de ceux qui l'entourent. Connaîtra-t-il enfin l'amour qu'il convoite depuis si longtemps ?

DÉNEIGEMENT

STATIONNEMENT INTERDIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues la nuit est interdit durant la période hivernale.

En effet, l'article 8 du règlement 2000-30 stipule que :

«Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du **15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 décembre au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7h du matin.** La Municipalité autorise le service technique à placer et maintenir en place une signalisation indiquant l'interdiction de stationner indiqué au présent article et de plus, d'installer une telle signalisation à toutes les entrées de la Municipalité, sur les chemins publics qui permettent aux véhicules automobiles d'y pénétrer.»

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.

BORDAGE DE NEIGE

Selon l'article 23 du règlement 2009-181 :

«Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.»

Il est donc strictement interdit de «faire» de gros bancs de neige aux abords des rues, sur les trottoirs ou au coin des rues.



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, 819 681-3371, poste 5009

Piscine Municipale

À noter que les inscriptions auront lieu le 19 décembre pour les résidents de Labelle uniquement et les 20 et 21 décembre pour tous, de 16h à 20h. La session de cours débutera le 7 janvier 2013.

Pour tous les détails sur la programmation, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité de Labelle au www.municipalite.labelle.qc.ca

Au plaisir de vous accueillir à la piscine!

Information : 819-681-3371 poste 5014

Horaire des patinoires

À compter du mois de décembre, si la température le permet, les patinoires (rond de glace et avec bandes) ouvriront leurs portes.

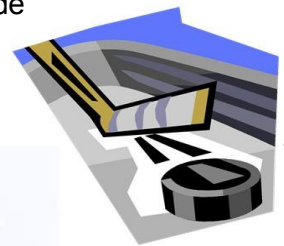
Du lundi au vendredi :	15 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche :	12 h à 22 h
Fériés et semaine de relâche :	12 h à 22 h

À noter que la patinoire avec bande est réservée aux périodes suivantes à compter du début du mois de janvier :

Lundi : 18 h à 21 h	Mardi: 20h à 21h30
Jeudi: 18 h à 21h30	Vendredi : 18 h 30 à 20 h

À noter aussi que lors des journées fériées, pédagogiques et semaine de relâche, les salles de joueurs seront ouvertes dès 10h, mais aucune surveillance ne sera effectuée avant midi.

* Sujet à changements si trop de vandalisme *





OPÉRATION NEZ-ROUGE MONT-TREMBLANT

Point de service à Rivière- Rouge pour les mêmes dates que Mont-Tremblant

Les bénévoles pourront faire du raccompagnement soit à Rivière-Rouge ou à Mont-Tremblant ou les deux places s'ils veulent changer un peu.

Nous serons ouverts à partir de 21h jusqu'à 3h30 pour répondre au téléphone.

Pour toutes demandes de renseignements supplémentaires, on appelle au 819-717-1411.

Dates d'opération (en noir):

DÉCEMBRE 2012						
D	L	M	M	J	V	S
					30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**Nous avons toujours besoin de bénévoles, et ce, pour tous les soirs!
N'hésitez pas!**

TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES

16 mars 9h

Formation spéciale pour vous!

SAVEZ-VOUS GOUVERNER VOTRE OBNL ?

De nombreuses personnes, désireuses de prendre une part active dans la vie de la communauté, d'agir concrètement et de participer à la prise de décisions, acceptent d'occuper un poste d'administrateurs bénévoles au sein d'un organisme à but non lucratif.

Toutefois, la fonction d'administrateur comporte des exigences bien précises. Les administrateurs ne sont pas des bénévoles comme les autres. Ils ont un rôle précis à jouer au sein de leur organisme et ils ont également des devoirs et des responsabilités légales à assumer.

Or, il y a peu d'écoles où l'on puisse apprendre à administrer adéquatement un organisme à but non lucratif. La plupart des administrateurs apprennent sur le tas, font de leur mieux, sans pour autant trop savoir en quoi consiste précisément leur rôle et les pouvoirs qui leur sont conférés.

Pour répondre à leurs questions, la Municipalité de Labelle via son service des loisirs et tourisme est heureuse de vous offrir gratuitement une formation intitulée Gouvernance d'un OBNL. Cette formation vise à enseigner aux administrateurs les procédures de gestion d'un organisme à but non lucratif. Cette formation est pour vous et est hyper importante pour mieux comprendre votre rôle et vos responsabilités en tant qu'administrateur!

On vous attend en grand nombre!

Prière de réserver votre place avant le 25 février 2013 en appelant au Service des loisirs. Tous les administrateurs des organismes reconnus par la Municipalité sont les bienvenus. Pour toutes les autres personnes intéressées par cette formation, un coût minime vous est demandé lors de votre inscription, soit 10\$.

Durée de la formation: 2h30, collation et café fournis.



Le Pare-feu du Chef

Vive le vent d'hiver!



Entrons à l'intérieur. Que c'est confortable de se blottir près du feu. Où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton! Hou la la ! **Faux pas!** On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. **Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours!!!**



D'autres privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles). Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez-le sans dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, par exemple, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte.



Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique et veillez à utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.

Maintenant, vous êtes prêts pour affronter les rigueurs de l'hiver. Vous serez au chaud et en sécurité. Un dernier petit mot avant de vous quitter : vous pouvez aider votre Service de sécurité incendie en déneigeant la borne fontaine qui se trouve sur votre terrain. Cela est la responsabilité de votre municipalité, mais il suffit qu'un incendie se déclare chez-vous, au lendemain d'une tempête et ce serait la catastrophe si les pompiers devaient d'abord déneiger!!

Sur ce, je vous souhaite un bon hiver et profitez-en bien.

Allez patiner, skier, marcher, et... Vive le vent d'hiver!!!

Le directeur du service, Stephen Potts

Info sur le site du Ministère de la Sécurité publique

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CLUB DE SKI DE FOND

Ski de fond et raquette pour égayer les belles journées d'hiver!

La saison blanche arrive et il est temps de penser à dénicher de bons endroits où randonner cet hiver. Le froid de Dame nature n'est pas une raison suffisante pour rester enfermé chez soi!

Chacun d'entre nous recherche à entretenir sa forme, à rester en bonne santé, à être toujours plus proche de la nature ou à découvrir les perles qu'elle recèle. Savez-vous que Labelle possède son lot de trésors cachés? Eh! Oui, de nombreux sentiers sont accessibles à Labelle. Il y a de quoi user les crampons de ses raquettes. Partez à l'aventure en raquettes ou en ski et découvrez nos sentiers, nos particularités régionales, notre richesse et notre diversité!

Pour de plus amples détails, le Club de ski de fond de Labelle pourra répondre à vos questions : www.skidefondlabelle.org
Nous avons aussi mis en ligne, sur notre site, les cartes des pistes.

Au plaisir de vous croiser au détour d'un sentier!

«CHORALE DE NOËL»
INVITATION



PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE
Communauté La Nativité-de-Marie
25, rue du Couvent
Labelle (Québec) J0T 1H0
819 686-2023

À tous ceux qui voudraient participer aux chants de la chorale, veuillez donner votre nom au bureau du secrétariat.
Outre votre sourire aucun pré-requis. Bienvenue à tous.

Messe de Noël

Il y aura participation des enfants à la célébration.

Invitation spéciale à ceux qui participent aux catéchèses. Également, l'invitation s'adresse à tous ceux qui ont déjà participé aux catéchèses, ton aide est la bienvenue. Veuillez communiquer avec Carole Plante Beaudry.

Horaire des messes pour Noël 2012 & Jour de l'An 2013

24 décembre 2012 à **20h00** & 1^{er} janvier 2013 à **9h30** à la chapelle du Centre communautaire de Labelle

QUE L'ESPRIT DE NOËL HABITE VOS CŒURS!

Un très Joyeux Noël à tous!

Bureau du secrétariat : ouvert le mardi et jeudi de 13h à 16h. Téléphone 819 686-2023.

CLUB QUAD IROQUOIS



Randonnée aux flambeaux
Cette activité aura lieu le 12 janvier 2013.



Nous vous invitons à participer à la randonnée aux flambeaux qui aura lieu le 12 janvier 2013 prochain.

Heure de départ : 19 h

Carte de membre de la FQCQ requise pour participer à cette randonnée.

(SVP, arrivez à l'avance pour l'installation des flambeaux électriques)

NOUVEL ITINÉRAIRE POUR 2013

Endroit de départ : Stationnement communautaire près du restaurant La Gare de Labelle

Endroits où stationner vos véhicules: À la Gare elle-même seulement!

Itinéraire : Promenade jusqu'au refuge du **Lac Sapin à La Macaza** et retour à Labelle vers 23:00.

Sur place, il y aura breuvage chaud servi gratuitement et un feu de camp vous y attendra.

Apportez vos collations et votre bonne humeur.

Nous fournirons les flambeaux. (dépôt remboursable de 20 \$ requis)

Journées Portes ouvertes hivernales

**La prochaine édition aura lieu les
2 et 3 février 2013**

Un rappel à vous tous chers amis quadistes:

Ce sont les 2 et 3 février 2013 que le Club Quad Iroquois offrira un weekend "Journées Portes-Ouvertes.

Randonnées style libre où tous les quadistes pourront se promener dans nos sentiers, se réchauffer et luncher dans nos refuges et ce, sans carte de membre. Il y aura des agents de surveillance accompagnateurs tout au long du parcours.

Journée Hot Dog

Cette activité aura lieu le samedi 2 mars 2013

L'activité "Journée Hot-Dog" 6ième édition du Club Quad Iroquois se tiendra au refuge 5 Étoiles de La Minerve.

La carte de membre de la FQCQ est requise pour assister à cette activité.

Hot-Dogs, croustilles et liqueurs douces seront disponibles en grande quantité et à prix compétitifs à compter de 11 h le matin, et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Un excellent moyen de renflouer la caisse du club en profitant d'une activité où la camaraderie et les heureuses rencontres sont aussi au menu. Aucune réservation n'est requise et bienvenue à toutes et à tous.

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 15 DÉCEMBRE

Pour tous les enfants inscrits au dépouillement d'arbre de Noël, c'est un rendez-vous le 15 décembre prochain dès midi!

Date: 15 décembre
Heure: 12h
Lieu: Gymnase du centre
communautaire

Information: 819 681-3371
poste 5009.

*p.s. prenez note qu'il est
trop tard pour les
Inscriptions de dernière
minute*



HOCKEY SUR GLACE

Les soirées de hockey sont organisées et dirigées par le Comité des loisirs. Les activités débuteront le 7 janvier et le coût est de 10 \$, payable au Comité des loisirs le premier soir de la saison.

Groupe d'âge

6 à 9 ans - lundi soir de 18h à 19h
10-13 ans - jeudi soir de 18h à 19h30
14-17 ans - vendredi soir 18h30 à 20h
18-30 ans - lundi soir 35 ans et +: Mardi 20h à 21h30

Hockey féminin: Jeudi de 20h à 21h30 selon les inscriptions. Les filles, inscrivez-vous auprès de Gabrielle Bélisle au 819 686-2474.

Inscription par téléphone au plus tard le 21 décembre au Service des loisirs au 819 681-3371 poste 5009.

(laissez un message avec le nom de l'enfant, son

COMITÉ DES LOISIRS DE LABELLE

Samedi, le 2 février, on va jouer dehors! C'est avec plaisir que le Comité des Loisirs vous invite à sa journée de neige et souper spaghetti. Une journée remplie de plaisir vous attend!

Jeux extérieurs de toutes sortes, souper spaghetti, soirée dansante et dévoilement du dessin gagnant suite au concours du logo du Comité des loisirs. Tous les détails seront publiés dans une prochaine Info Municipale, sur notre site Internet et notre page Facebook. Suivez-nous!

CONCOURS DE LOGO

Dessinez-nous le nouveau logo du Comité des Loisirs!

**Tous les détails publiés dans une
prochaine Info Municipale.**

CERCLE DE FERMIERES

Réunions mensuelles

Date: 12 décembre 2012

Heure: 13h à 16h

Lieu: salle Wilfrid-Machabée

Art textile: signet de broderie noire

Art culinaire: tourtière briochée
(recette disponible)

Date: 9 janvier 2013

Heure: 13h à 16h

Lieu: salle Wilfrid-Machabée

Art textile: couverture de bébé (avec motifs)

Art culinaire: simili pizza (recette disponible)

Information: 819 686-3119 ou 819 686-1485



CLUB DE L'ÂGE D'OR

Tous les jeudis le Club de l'Âge d'Or est ouvert de 12 h 30 à 16 h 30.

Les mardis il y a du Baseball Poche de 13 h à 15 h 30
Également, il y a un souper par mois dont les dates sont à déterminer.

Et, tous les derniers mercredis du mois il y a une conférence.
Les voyages sont à déterminer.

Lieu: 1, rue du Pont (à l'arrière de l'Hôtel de ville.





Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle vous présente le **COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES RENCONTRES DU C.A.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CGAL

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'appel en assistant à l'assemblée générale annuelle tenue le 24 octobre dernier. Les gens d'affaires se sont levés en mentionnant leur appui et ont ainsi assuré la survie du Comité. Aussitôt la relève établie, on a rayé à l'ordre du jour le vote pour la dissolution de l'organisme.



Ainsi, des volontaires ont suscité leur intérêt à s'impliquer et le nouveau conseil d'administration fut formé. Il est maintenant composé de :

(Yvon Cormier (Pharmacie Pascal Cormier), Claude Labonté (Municipalité de Labelle), Hubert Clot (Entreprises Jofi), Manon Laplante (Teknocom Avantages), Rebecca Bégin (Création Becky), Israël Fontaine (Croques en stock/ Nutri-Zoo, Richard Pettigrew (K a y a k C a f é) , P i e r r e Dumontier (à venir), et Martine Lauzon (Caisse Desjardins de la Rouge).

Un merci tout spécial aux membres sortants : Monsieur Réjean Éthier, Lave-auto libre service (président), Madame Jacinthe Godmer, Caisse Desjardins de la Rouge (vice-présidente) ainsi que Monsieur Gilbert Douglas, Marché Bonichoix (administrateur) pour leur dévouement.

La prochaine rencontre du C.A. a eu lieu le 15 novembre 2012. Le comité exécutif sera composé de :

Yvon Cormier, président

Pierre Dumontier, vice-président

Rebecca Bégin, secrétaire-trésorière

Sujet discuté lors de la réunion:

Le CGAL agira comme porteur de dossier de la Table de concertation-Contournement 117 et un comité de sélection a été nommé pour recruter le consultant / animateur.

Les **orientations 2013** sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion prévue le 29 novembre à 18h30.

"Il est essentiel de mettre nos énergies ensemble afin de s'assurer que les commerces présents soient prospères, qu'il y ait de nouvelles entreprises qui s'implantent à Labelle et de favoriser un processus d'accueil tout en veillant à maintenir un lien étroit avec la Municipalité."

Yvon Cormier, président

Par ailleurs, mentionnons que la Société de développement commercial (SDC Rivière Rouge) et la Chambre de commerces de Mont-Tremblant avaient approché le CGAL afin de proposer des alternatives aux membres.

Les membres du conseil d'administration

Tél. : 819-430-6164 www.cgal.biz

[**cgal.labelle@hotmail.com**](mailto:cgal.labelle@hotmail.com)



Sur la photo de gauche à droite: Marc Ethier, Maxime Saindon-Loiselle, Gabriel Robillard, Pierre Blais, Daniel Thibault, Stéphane Labelle, Jonathan Thibault, Dany Bédard, Guy Loiselle, Gabriel Labonté, Claude Rock
Est absent: Sylvain Duval



Sur la photo de gauche à droite: Geneviève Gaudreau, Maryse Trudel, Suzie Durand, Danielle Lacasse, Martin Ouimet, Claire Coulombe, Ginette Cormier, Belinda Proulx, Marc Blaquière, Sandra Savard
Sont absents: Nathalie Robson, Marie-France Turpin, Stephen Potts

**Nous vous souhaitons
un joyeux Noël et une
merveilleuse année 2013
remplie de bonheur!**



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
12	9	9h	Assemblée générale annuelle	Club quad Iroquois	Salle Wilfrid-Machabée
12	10		Date limite d'inscription—cours semi-privés	Municipalité de Labelle	
12	10	19h30	Séance spéciale budget	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
12	10	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
12	12	13h à 16h	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
12	15	12h	Dépouillement de l'arbre de Noël	Comité des loisirs	Gymnase du Centre communautaire
12	16		Visite du Père Noël	L'Arbre du Partage	
12	19	16h à 20h	Inscription piscine municipale—résidents de Labelle seulement	Piscine municipale	29, rue du Couvent
12	20	16h à 20h	Inscription piscine municipale	Piscine municipale	29, rue du Couvent
12	22 au 2		Fermeture des bureaux municipaux et de la bibliothèque	Municipalité de Labelle	
01	07		Début de la session d'hiver	Piscine municipale	29, rue du Couvent
01	07 au 11		Récupération des arbres de Noël	Municipalité de Labelle	Garage municipal 8565, boul. du Curé-Labelle
01	09	13h à 16h	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
01	12	10h30	Randonnée familiale	Club de ski de fond Labelle	Centre de ski de fond
01	12	19h	Randonnée aux flambeaux	Club quad Iroquois	Restaurant La Gare de Labelle
01	18		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
01	26	17h	Randonnée Pleine lune	Club de ski de fond Labelle	Centre de ski de fond
02	02		On va jouer dehors!	Comité des loisirs	
02	02 et 03		Journées Portes-ouvertes hivernales	Club quad Iroquois	

INFO MUNICIPALE : Copyright 2011 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca